

MOINS DE PESTICIDES, PLUS DE NATURE, PLUS DE FLEURS

La gestion différenciée des espaces verts, c'est adapter l'entretien des sites en fonction de leur vocation, leur fréquentation et leur situation afin de ne plus utiliser de pesticides.



UNE ÉVOLUTION PAS À PAS.

Certains aménagements, comme l'enherbement des trottoirs, prennent du temps et changent d'aspect en fonction des saisons.

« LA NATURE MET DU TEMPS À REPRENDRE SES DROITS »

Pour faire évoluer progressivement ses espaces, notre commune a mis en place UN PLAN D'ACTION avec un calendrier sur plusieurs années.

La loi Labbe du 6 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des pesticides.

Au 1^{er} janvier 2017 : interdiction d'utiliser des pesticides sur les espaces publics gérés par l'État et les communes.

LIEUX CONCERNÉS : lieux de promenades ouverts au public, voiries, espaces verts, forêts.

LIEUX EXEMPTÉS : cimetière, terrains de sport, certains tronçons de voiries pour des raisons de sécurité.

PRODUITS EXEMPTÉS : ceux utilisés en agriculture biologique et les produits à faibles risques.

CE QUI VA CHANGER DANS VOTRE COMMUNE

Les TROTTOIRS sont des ZONES PRIORITAIRES en matière d'entretien.

Afin que nos agents techniques puissent répondre à ces besoins, d'AUTRES ESPACES devront être ENTRETENUS DIFFÉRENCIÉMENT.

Ré-enherbement des trottoirs en grave* =
+ de travail mais
+ de biodiversité
et amélioration
du cadre de vie



Nouveau matériel alternatif



Fleurissement ou enherbement des tours d'arbre =
+ de disponibilités pour d'autres tâches,
+ coloré
+ de biodiversité

Trottoir calcaire = entretien chimique 2 à 3 fois / an avant 2017

* En grave : mélange de sable et de gravillons - Tonte différenciée : façon de gérer les espaces verts, qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Ce document s'inscrit dans une campagne de communication qui va se poursuivre au travers d'expositions, d'interventions auprès des écoles, de réunions d'information et de sensibilisation des habitants ainsi que des agents techniques.